



Violation tiers non autorisés, sur boites mails perso et pro+usage mot de pas perso confidentiels

Par **Mistys72**, le **13/03/2021** à **18:12**

Bonjour, dans le cadre de prestations de services, en auto-entreprise au sein d'une agence d'assurances, lors de mon dernier jour effectif d'activités, pensant retourner à l'agence y travailler, j'ai laissé sur les lieux mes effets personnels et professionnels dont un ordinateur portable à la veille de congés. J'ai été "expédiée" de l'effectif de l'agence, les jours suivants, suite à l'envoi d'une facture de mes services sur le mois de février, sans autre raisons particulières. Depuis je lui ai transmis une liste précise de mes biens par mail, le directeur a tout d'abord nié ma présence à l'agence depuis son ouverture en début d'année jusqu'à mon dernier jour de travail, et refusé de me les restituer. Ensuite il m'a demandé par mail et par message vocal, de justifier sur facture et justificatifs, la totalité de cette liste, en m'informant aussi qu'il se donne un délai de 90 jours pour le paiement de la facture, alors qu'il m'avait informée bien auparavant qu'il me paierai mes prestations en fin de mois, et à ce jour non réglée. De plus, il a refusé de m'indiquer des éléments liés à mes activités de phoning, sur l'ensemble de la période des 4 mois effectués dans le but de les lui facturer.

En plus de faits d' harcèlement moral qui dure depuis début mars, ou de plus l'une de ses collaboratrices m'a informée de la démarche de ce directeur auprès des services de gendarmerie de plainte pour diffamation, et d'une enquête qu'il mène quant à mon professionnalisme. De plus, s'est servi de mon ordinateur portable laissé sur place, dont j'ai réuni des preuves de copies d'écran, pour accéder à ma boite mails personnelle, à supprimer l'ensemble des derniers mails échangés avec lui, ainsi que professionnelles confidentiels d'autre clients, mais aussi à accéder, à mes espaces personnels, de santé, de Pôle Emploi et des services du site officiel de l'Urssaf, que j'ai dû ainsi informé avoir dû changer à mainte reprises les mots de passe de connexion, constatant que ceux ci restaient les mêmes qu'avant ces tentatives de changements de ceux ci, et mes tentatives de protections de mes données confidentielles. Je compte lui adresser un dernier mail, ou je lui rappel qu'il a accepter en la convoquant lui même dans ses bureaux tout récemment, une ancienne collaboratrice, partie d'elle même, et qu'elle a ainsi pu récupérer librement son matériel laissé à l'agence et que je ne comprends pas les raisons qui le poussent à agir ainsi, de nier ma présence à l'agence et de refuser ainsi de me rendre mes biens alors qu'il a lui même cesser notre partenariat, sans raison particulières.

J'ai aussi contacté la gendarmerie, qui m'a informé devoir me déplacer sur les lieux pour demander de récupérer l'ensemble de mes biens, et de leurs interventions dans les cas où cela "déraperait". Ayant suffisamment "essayer" cet ensemble de comportement malsain, et ne préférant donc pas m'y déplacer, j'aurai donc besoin de conseils pour savoir par où

commencer mes démarches pour l'ensemble des éléments témoignés ici, ne possédant pas malheureusement de protection juridique professionnelle, dans le cas où à nouveau il refuserait de me rendre mes affaires, et réagir, ce que je ne souhaite pas, pour me protéger personnellement, ayant un enfant, et professionnellement, ma micro entreprise ne datant que de quelques mois. Merci par avance à vous vos conseils me seront forts précieux